



## Compte-rendu Conseil municipal du 12 avril 2021

**LE PROCES-VERBAL EST INTEGRALEMENT DISPONIBLE ET CONSULTABLE EN MAIRIE SUR SIMPLE DEMANDE.**

### **Retour sur le conseil communautaire du 8 avril :**

La conseillère communautaire a fait part des principaux points forts en particulier : sortie le 19 avril du nouveau magazine : « Ça c'est nous » et site internet relooké, création de 50 emplois saisonniers réservés exclusivement aux étudiants, dispositif de soutien pour lutter contre la vacance immobilière des locaux d'activité, avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Muntzenheim, attribution de subventions aux particuliers pour des travaux d'économies d'énergie, incitation à l'utilisation des transports doux - alternatifs (marche à pied, déplacements à vélo, ...) et à la limitation de l'usage individuel de la voiture (développement des transports en commun, co-voiturage, autopartage, ...) au travers des défis « Au boulot, j'y vais à vélo ! » et « à l'école, j'y vais à vélo », soutien aux étudiants et lutte contre leur précarité, inscription et paiement stages animations été 2021 dorénavant possible en ligne, billetterie d'accès Colmar-Plage en vente en ligne,...

### **Retour sur les travaux des commissions**

- ✓ **Environnement** : après un retour sur les événements de fin d'année (Tour du ban du 13/9, journée citoyenne du 26/9, atelier citoyen du 20/2, travaux en forêt, îlots de biodiversité), le conseil approuve les objectifs de fleurissement 2021 proposé par la commission environnement:
  - Faciliter le travail: intervenir moins souvent, renouveler les plantations anciennes, utiliser des arbustes à fleurs
  - Maintenir les 2 fleurs: intérêt collectif, fleurir moins mais mieux, pas de fleurissement dispersé sans intérêt, soigner la plus-value aux endroits clés
  - Assurer rusticité et diversité botanique : développement durable, paillage systématique des plantations y compris les bacs, présence de plante toute l'année (arbustes, vivaces,...)

Un nouvel aménagement paysager est acté pour le massif de la rue des sureaux /Grubweg ainsi que la suppression des bacs à fleurs et suspensions aux endroits sans plus-value.

Sous réserve de conditions sanitaires, le conseil valide l'organisation de la Journée du géranium le 8 mai, le Concours des maisons fleuries 2020 du 26 au 31 juillet, le ramassage des sapins de Noël 2021 le 10 janvier 2022, l'installation à l'automne d'autres îlots de biodiversité au niveau du terrain VNF derrière le lotissement des primevères.

Il a aussi été proposé de réfléchir avec les acteurs concernés à une possibilité de prolongement de la piste cyclable vers le pôle médical de Muntzenheim.

- ✓ **Communication**: le conseil a pris acte du sommaire du prochain P'tit Wick.
- ✓ **Urbanisme** : Le conseil a pris acte des travaux de la commission « urbanisme » en particulier sur l'étude d'aménagement de la Grand-Rue et de sa connexion avec la RD45. Des échanges ont eu lieu sur différentes propositions d'aménagement que le maire souhaite le moment venu soumettre à la population.
- ✓ **Bâtiments**: un nouveau nom est recherché pour la maison des associations. La commission a proposé un calendrier des travaux d'aménagement et de rénovation énergétique de la Maison des Associations sachant que pour obtenir les subventions Région, il faudrait 3 bouquets (menuiseries extérieurs, isolation des combles et des murs). Le rez-de-chaussée pourrait être à terme complètement réaménagé.  
Le conseil a approuvé le planning de travaux pour le nouvel atelier communal (hangar Kraemer) et la rénovation en régie de la façade de la Maison des Associations.
- ✓ **Affaires sociales** : le conseil approuve la proposition de mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes avec des propositions très concrètes pour des élections à réaliser en juin. L'école du village est pleinement investie dans le projet.

Par contre, au vu du nombre d'enfants concernés dans le village, le conseil a retenu de prévoir 2 à 3 sièges pour les enfants scolarisés à Wickerschwihr et 3 à 4 sièges pour ceux scolarisés ailleurs.

La création d'un compte Instagram pour les jeunes de la commune a également été évoqué avec le souhait que ce soit un jeune qui en soit le webmaster.

Le conseil a acté les projets d'actions 2021 et notamment Pâques, fêtes de fin d'année, actions pour les personnes âgées et soutien au JSPV.

#### **Fiscalité :**

En application des modifications du code général des impôts, le conseil annule la délibération du 03/05/1993 et instaure à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 une exonération de 40% de la part communale de la base imposable de taxe foncière.

Par ailleurs, le Conseil municipal a précisé la délibération du 1er mars 2021 sur le taux de la part communale de la taxe foncière en y intégrant comme les textes l'exigent à présent, la part départementale :

Le taux de taxe foncière sur le bâti 2021 est voté à 16,97% (part communale) +13,17% (part départementale) soit un taux de 30,14%.

la taxe foncière non bâtie : 89,09 %.

#### **Personnel communal :**

Après avis favorable du comité technique, le conseil municipal valide la suppression des postes de secrétaire générale de catégorie A et de secrétaire adjointe de catégorie C proposée au conseil du 1<sup>er</sup> mars.. Globalement l'équipe administrative est réduite à 1,2 ETP.

Avec le départ à la retraite de Madame Meyer, le conseil demande la suppression du poste d'agent d'entretien et propose la création d'un poste d'adjoint technique mixte entretien des locaux / atelier à hauteur de 0,8 ETP. Le poste d'adjoint technique de 0,7 ETP serait en conséquences supprimer. L'avis du comité technique est sollicité.

Compte tenu du déménagement d'une partie de l'atelier au « HANGAR KREAMER » prévu cet été, le conseil approuve le projet de recrutement d'un jeune saisonnier à hauteur de 17h30 hebdomadaires pour les mois de juillet et d'août 2021 pour le surcroît d'activité lié au déménagement de l'atelier.

Enfin, le conseil approuve l'accueil par ailleurs l'accueil d'un stage d'été d'une durée maximum de 15jours.

**Le Projet de nouveau CPI mutualisé entre les pompiers** de Bischwihr et Wickerschwihir a fait l'objet de rencontres entre les pompiers et les maires des 2 communes. 2 Solutions sont à l'étude : la fusion des 2 CPI préconisée par le SDIS et celle de la conservation administrative des 2 CPI souhaitée par les pompiers locaux mais sans soutien du SDIS.

Le conseil approuve la poursuite de l'analyse du rapprochement avec la rencontre de CPI fusionnés, puis une nouvelle discussion avec le SDIS afin de poursuivre les négociations avec Bischwihr.

#### **Qualité de l'air à l'école :**

Le conseil valide la création d'un groupe de travail « Qualité de l'air à l'école » pour se mettre en conformité avec la réglementation. Il sera composé de : la directrice de l'école, l'ouvrier communal , l'agent d'entretien des locaux, le conseiller délégué aux bâtiments et l'adjointe en charge des affaires scolaires.

**Fin de chantier de la rue du Neuweg :** Différentes propositions ont été faites concernant l'aménagement de la circulation dans cette rue.

**Après avis de l'agent comptable,** le conseil décide de revoir la délibération du 2 septembre 2019 relative à la prise en charge de la participation ENEDIS lors des travaux de transformation de bâti rue du Neuweg : la notion de portion privative du réseau du côté route ne peut se concevoir ; les réparations sur le domaine public, sont , le cas échéant, à la charge du concessionnaire.

**En conclusions,** le conseil est informé du palmarès des villes et villages de France « où il fait bon vivre » : Wickerschwihir se retrouve dans le top 500 (168<sup>ème</sup>) des villages entre 500 et 2000 habitants) et parmi les 5 villages Haut-Rhinois classés au niveau national. Le conseil a également apprécié le nouveau projet d'aménagement de massifs du cimetière et entendu la participation à un prochain conseil du député Yves Helmlinger.

Le conseil du mois de septembre est avancé au mercredi 1<sup>er</sup> septembre.